



RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00513

Numéro SIREN : 485 379 168

Nom ou dénomination : A.G.DIS

Ce dépôt a été enregistré le 24/05/2017 sous le numéro de dépôt 1608

24 MAI 2017

3/1608



BILAN



ACTIF	Clôture au 29/02/16 Durée 12 mois				Clôture au 28/02/15 Durée 12 mois	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET		
ACTIF IMMOBILISE	14 066 198	37 282	14 028 916	14 028 916		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	37 282	37 282				
FRAIS D'ETABLISSEMENT	37 282	37 282				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	14 028 916		14 028 916	14 028 916		
PARTICIPATIONS	14 028 916		14 028 916	14 028 916		
ACTIF CIRCULANT	1 072 530		1 072 530	1 029 397		
CREANCES DIVERSES (3)	1 064 983		1 064 983	1 022 893		
DISPONIBILITES	2 904		2 904	1 503		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	4 643		4 643	5 001		
TOTAL GENERAL	15 138 729	37 282	15 101 446	15 058 313		
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an						
(3) Dont à plus d'un an			1 062 183	1 022 893		



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Florent SABIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

A.G. DIS

445, Route du Nord
Lieu dit «Aussonne»
82000 MONTAUBAN

S.A.S. au capital de 7 040 000 €
R.C.S. MONTAUBAN 485 379 168

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Mars 2015 au 29 Février 2016

Certifié Conforme

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

■ cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier, 44800 Saint-Herblain

B.P. 30123, 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté

TVA : FR 63 330 356 700, RCS Nantes 330 356 700 000 22



BILAN

PASSIF	Clôture au 29/02/16 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	8 658 683	8 693 820
CAPITAL	7 040 000	7 040 000
RESERVES	1 653 820	1 004 881
RESERVE LEGALE	107 406	74 959
AUTRES RESERVES	1 546 413	929 921
RESULTAT DE L'EXERCICE	(35 136)	648 938
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	8 658 683	8 693 820
 DETTES (1)	 6 442 763	 6 364 493
DETTES FINANCIERES (2)	5 363 578	5 681 164
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	5 319 888	5 403 656
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	43 690	277 508
DETTES D'EXPLOITATION	9 840	9 840
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 840	9 840
DETTES DIVERSES	1 069 345	673 489
AUTRES DETTES DIVERSES	1 069 345	673 489
TOTAL GENERAL	15 101 446	15 058 313
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	3 616 361 2 826 402	4 324 620 2 039 873
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	669 468	



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 29/02/16 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/15 Durée 12 mois
CHARGES D'EXPLOITATION	28 928	26 793
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	28 928	26 793
RESULTAT D'EXPLOITATION	(28 928)	(26 793)
PRODUITS FINANCIERS	365 552	1 096 656
PARTICIPATIONS	365 552	1 096 656
CHARGES FINANCIERES	371 760	420 924
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	371 760	420 924
RESULTAT FINANCIER	(6 208)	675 731
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(35 136)	648 938
<i>Total des produits</i>	<i>365 552</i>	<i>1 096 656</i>
<i>Total des charges</i>	<i>400 688</i>	<i>447 717</i>
BENEFICE NET COMPTABLE		648 938
PERTE NETTE COMPTABLE	(35 136)	
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	365 552	1 096 656
Charges financières concernant les entreprises liées	22 300	21 600

ANNEXE**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les frais de constitution sont amortis sur 5 ans.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 70 400 actions de 100 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	37 282			37 282
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières - titres	14 028 916			14 028 916
Immobilisations financières - créances				
	14 066 198			14 066 198

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	37 282			37 282
Immobilisations corporelles				
	37 282			37 282

Provisions et dépréciations	Néant
------------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé			
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation			
Créances diverses (1)	1 064 983	2 800	1 062 183
Charges constatées d'avance	4 643	4 643	
	1 069 626	7 443	1 062 183

(1) La créance de C.I.C.E. pour les années 2013, 2014 et 2015 d'un montant total de 728 849 € a été cédée à titre de garantie à la banque BPI France, en contrepartie d'une avance de trésorerie d'un montant de 669 468 €, figurant sur la ligne concours bancaires courants au passif du bilan.

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	995 268	995 268		
Emprunts bancaires (1)	4 324 620	708 259	2 886 580	729 782
Emprunts & dettes financières divers (2)	43 690	43 690		
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	9 840	9 840		
Dettes diverses	1 069 345	1 069 345		
Produits constatés d'avance				
	6 442 763	2 826 402	2 886 580	729 782

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 325 800

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 698 436

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 43 690

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires****Néant****Ventilation de l'effectif moyen****Néant****Rémunérations des dirigeants**

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Impôts sur les bénéfices, Intégration fiscale et Situation fiscale latente

Le groupe fiscal est composé de la société avec sa filiale AUDIS.

Le groupe fiscal dispose d'un déficit reportable de 4 172 257 € qui se décompose de la façon suivante :

- Déficit provenant de la société A.G. DIS	1 617 177 €
- Déficit provenant de la filiale AUDIS	2 555 080 €

La société A.G. DIS dispose par conséquent d'une créance d'impôt sur les sociétés d'un montant de 1 617 177 x 33^{1/3} %, soit 539 059 €.

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement des titres AUDIS).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	4 500 000	-
Autres engagements	-	-

Entreprises liées

AUDIS

Participations	14 028 916
Créances rattachées à des participations	-
Prêts	-
Emprunts et dettes financières divers	43 690
Autres dettes diverses	1 069 345
Produits de participation	365 552
Autres produits financiers	-
Charges financières	22 300

Filiales & participations à plus de 50 %S.A.S. AUDIS
445 route du nord
82000 MONTAUBAN

Capital	100 000
Capitaux propres autres que le capital	4 103 663
Quote-part du capital détenu	99.99%
Valeur brute des titres détenus	14 028 916
Valeur nette des titres détenus	14 028 916
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	4 500 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	69 032 990
Résultat du dernier exercice clos	404 490
Dividendes encaissés	365 552

Comptes consolidés

La société est tête de groupe et établit des comptes consolidés.

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels et des comptes consolidés.

DUPUIS RAEVEL & BRUNET

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse
1220 Avenue de l'Europe
ALBASUD
82 000 MONTAUBAN

SYGNATURES SAS

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse
8 Chemin de la Terrasse
BP 45 122
31 512 TOULOUSE CEDEX 5

AG DIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 040 000 Euros

Siège social : 445 Route Nord
Lieu Dit Aussonne
82 000 MONTAUBAN

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 29 février 2016

DUPUIS RAEVEL & BRUNET

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse
1220 Avenue de l'Europe
ALBASUD
82 000 MONTAUBAN

SYGNATURES SAS

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse
8 Chemin de la Terrasse
BP 45 122
31 512 TOULOUSE CEDEX 5

AG DIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 040 000 Euros

Siège social : 445 Route Nord
Lieu Dit Aussonne
82 000 MONTAUBAN

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 29 février 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 29 février 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société A.G.DIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I -OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société détermine la valeur d'inventaire de sa participation à la clôture de l'exercice selon les indications décrites au paragraphe « Immobilisations financières » de l'annexe et constate des provisions pour dépréciation lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes décrites dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application et du caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour leur mise en œuvre.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

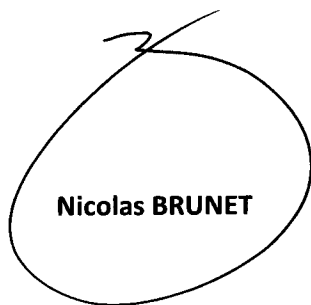
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président, et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Montauban et Toulouse, le 29 juillet 2016

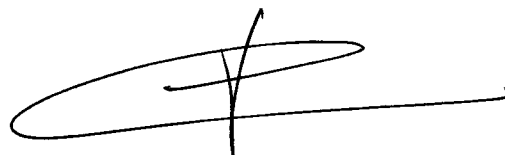
Les Commissaires aux Comptes

DUPUIS RAEVEL & BRUNET



Nicolas BRUNET

SYGNATURES SAS



Jean Yves GAILLAT


BILAN

ACTIF	Clôture au 29/02/16 Durée 12 mois			Clôture au 28/02/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	14 066 198	37 282	14 028 916	14 028 916
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	37 282	37 282		
FRAIS D'ETABLISSEMENT	37 282	37 282		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	14 028 916		14 028 916	14 028 916
PARTICIPATIONS	14 028 916		14 028 916	14 028 916
ACTIF CIRCULANT	1 072 530		1 072 530	1 029 397
CREANCES DIVERSES (3)	1 064 983		1 064 983	1 022 893
DISPONIBILITES	2 904		2 904	1 503
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	4 643		4 643	5 001
TOTAL GENERAL	15 138 729	37 282	15 101 446	15 058 313
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			1 062 183	1 022 893
(3) Dont à plus d'un an				


BILAN

PASSIF	Clôture au 29/02/16 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	8 658 683	8 693 820
CAPITAL	7 040 000	7 040 000
RESERVES	1 653 820	1 004 881
RESERVE LEGALE	107 406	74 959
AUTRES RESERVES	1 546 413	929 921
RESULTAT DE L'EXERCICE	(35 136)	648 938
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	8 658 683	8 693 820
DETTES (1)	6 442 763	6 364 493
DETTES FINANCIERES (2)	5 363 578	5 681 164
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	5 319 888	5 403 656
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	43 690	277 508
DETTES D'EXPLOITATION	9 840	9 840
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 840	9 840
DETTES DIVERSES	1 069 345	673 489
AUTRES DETTES DIVERSES	1 069 345	673 489
TOTAL GENERAL	15 101 446	15 058 313
(1) Dont à plus d'un an	3 616 361	4 324 620
Dont à moins d'un an	2 826 402	2 039 873
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	669 468	



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 29/02/16 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/15 Durée 12 mois
CHARGES D'EXPLOITATION	28 928	26 793
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	28 928	26 793
RESULTAT D'EXPLOITATION	(28 928)	(26 793)
PRODUITS FINANCIERS	365 552	1 096 656
PARTICIPATIONS	365 552	1 096 656
CHARGES FINANCIERES	371 760	420 924
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	371 760	420 924
RESULTAT FINANCIER	(6 208)	675 731
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(35 136)	648 938
Total des produits	365 552	1 096 656
Total des charges	400 688	447 717
BENEFICE NET COMPTABLE		648 938
PERTE NETTE COMPTABLE	(35 136)	
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	365 552	1 096 656
Charges financières concernant les entreprises liées	22 300	21 600

A N N E X E**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les frais de constitution sont amortis sur 5 ans.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 70 400 actions de 100 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	37 282			37 282
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières - titres	14 028 916			14 028 916
Immobilisations financières - créances				
	14 066 198			14 066 198

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	37 282			37 282
Immobilisations corporelles				
	37 282			37 282

Provisions et dépréciations	Néant
------------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé			
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation			
Créances diverses (1)	1 064 983	2 800	1 062 183
Charges constatées d'avance	4 643	4 643	
	1 069 626	7 443	1 062 183

(1) La créance de C.I.C.E. pour les années 2013, 2014 et 2015 d'un montant total de 728 849 € a été cédée à titre de garantie à la banque BPI France, en contrepartie d'une avance de trésorerie d'un montant de 669 468 €, figurant sur la ligne concours bancaires courants au passif du bilan.

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	995 268	995 268		
Emprunts bancaires (1)	4 324 620	708 259	2 886 580	729 782
Emprunts & dettes financières divers (2)	43 690	43 690		
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	9 840	9 840		
Dettes diverses	1 069 345	1 069 345		
Produits constatés d'avance				
	6 442 763	2 826 402	2 886 580	729 782

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 325 800

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 698 436

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 43 690

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Néant

Ventilation de l'effectif moyen

Néant

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Impôts sur les bénéfices, Intégration fiscale et Situation fiscale latente

Le groupe fiscal est composé de la société avec sa filiale AUDIS.

Le groupe fiscal dispose d'un déficit reportable de 4 172 257 € qui se décompose de la façon suivante :

- Déficit provenant de la société A.G. DIS	1 617 177 €
- Déficit provenant de la filiale AUDIS	2 555 080 €

La société A.G. DIS dispose par conséquent d'une créance d'impôt sur les sociétés d'un montant de 1 617 177 x 33^{1/3} %, soit 539 059 €.

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement des titres AUDIS).

Engagements financiers

	DONNES	RÉCUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	4 500 000	-
Autres engagements	-	-

Entreprises liées

AUDIS

Participations	14 028 916
Créances rattachées à des participations	-
Prêts	-
Emprunts et dettes financières divers	43 690
Autres dettes diverses	1 069 345
Produits de participation	365 552
Autres produits financiers	-
Charges financières	22 300

Filiales & participations à plus de 50 %S.A.S. AUDIS
445 route du nord
82000 MONTAUBAN

Capital	100 000
Capitaux propres autres que le capital	4 103 663
Quote-part du capital détenu	99.99%
Valeur brute des titres détenus	14 028 916
Valeur nette des titres détenus	14 028 916
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	4 500 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	69 032 990
Résultat du dernier exercice clos	404 490
Dividendes encaissés	365 552

Comptes consolidés

La société est tête de groupe et établit des comptes consolidés.

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels et des comptes consolidés.

A.G. DIS
Société par actions simplifiée au capital de 7 040 000 euros
Siège social : Lieu dit Aussonne
445 route du Nord - 82000 MONTAUBAN
485 379 168 RCS MONTAUBAN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 AOUT 2016
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 29 février 2016

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -35 136,49 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice -35 136,49 euros

Au compte "report à nouveau" -35 136,49 euros
S'élevant ainsi à -35 136,49 euros

L'assemblée générale décide, en outre, de compenser intégralement ledit compte "report à nouveau" débiteur par imputation de pareille somme sur le compte "autres réserves".

Le compte "report à nouveau" se trouve ainsi ramené à 0 et le compte "autres réserves" à 1 511 276,94 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 août 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

Mr Anthony BARDOT

